



## ACTION 3

### Accompagner et sensibiliser les ménages en précarité énergétique

Conséquence du cumul du prix de l'énergie, de l'efficacité énergétique des bâtiments et du revenu des ménages, la précarité énergétique touche 11 000 ménages du territoire. Plus de 80 % de ces ménages habitent dans des logements construits avant 1975.

Par ailleurs, 43 % de la population de GPSEA est exposée à un risque très élevé (21 %) ou élevé (22 %) de précarité énergétique.

Le Département du Val-de-Marne, chef de file en la matière, propose une démarche partenariale en vue de mutualiser les ressources et les moyens d'actions au sein d'une structure encore à définir, afin d'apporter une réponse à toutes les situations de précarité énergétique.

GPSEA est partie prenante de cette démarche, qui permettra un appui technique et financier des ménages en précarité énergétique de leur repérage jusqu'à la réalisation de travaux.



#### OBJECTIF À ATTEINDRE

- Réduire de **50 % le nombre de ménages en précarité énergétique** soit 5 000 ménages maximum d'ici 2025 (au lieu de 11 000 ménages actuellement).
- Réduire de **100 %** le nombre de personnes exposées à un risque très élevé de précarité énergétique.



#### BUDGET ESTIMÉ

- À partir de 2020 : Participation financière au dispositif départemental d'accompagnement des ménages (**10 000 €**).



#### INDICATEURS DE SUIVI

- Évolution du nombre de ménages en précarité énergétique.
- Nombre de **ménages aidés par la nouvelle structure** mise en place.



#### CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Année	Modalités de mise en œuvre
2019-2020	Signature de l'engagement commun avec le Département du Val-de-Marne et les autres EPT. Participation au réseau départemental d'acteurs de la lutte contre la précarité énergétique dans le Val-de-Marne pour définir des actions communes.
2020-2024	Mise en œuvre des actions

**Direction(s) pilote(s) :** Développement durable.

**Autres directions impliquées :** Cohésion territoriale, Service Hygiène (au titre des logements insalubres), Observatoire.

**Partenaires :** Département du Val-de-Marne, État, Agence de l'Énergie du Val-de-Marne, Villes, autres EPT, Enedis et GrdF.

